Consultation des détails des modules

Voies de circulation et/ou infrastructures et installations extérieures - FORDB6

Code du module:	FORDB6
Unité capitalisable:	Travaux publics et infrastructures (TPINF)
Profession:	Dessinateur en bâtiment
Diplôme / **Certificat:**	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable d'établir des plans d'infrastructures et/ou de voies de circulation à l'extérieur de manière compétente.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti sait représenter des infrastructures, des installations et des voies de circulation à l'extérieur de manière compétente en vue plongeante et/ou en vue de coupe.
- L'apprenti rédige les légendes des plans et des différents éléments de construction.

SOCLES

- L'apprenti tient compte de l'épaisseur des traits et du type des lignes.
- L'apprenti a indiqué l'ensemble des dimensions horizontales et verticales ainsi que les hauteurs requises dans les plans d'une manière majoritairement correcte.
- L'apprenti a rédigé les légendes des plans conformément aux indications généralement appliquées au sein de l'entreprise.

2

L'apprenti est capable d'établir des plans d'espaces verts et/ou d'installations extérieures de manière compétente.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti sait représenter des espaces verts et/ou des installations extérieures de manière compétente en vue plongeante et/ou en vue de coupe.
- L'apprenti rédige les légendes des plans et des différents éléments de construction.

SOCLES

- L'apprenti tient compte de l'épaisseur des traits et du type des lignes.
- L'apprenti a indiqué l'ensemble des dimensions horizontales et verticales ainsi que les hauteurs requises dans les plans d'une manière majoritairement correcte.
- L'apprenti a rédigé les légendes des plans conformément aux indications généralement appliquées au sein de l'entreprise.

3

L'apprenti est capable d'établir des plans détaillés de voies de circulation et/ou d'infrastructures et d'installations à l'exté de manière compétente.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti sait représenter des voies de circulation et/ou des infrastructures et des installations extérieures de manière compétente dans des plans détaillés.
- L'apprenti rédige les légendes des plans et des différents éléments de construction.
- L'apprenti sait attribuer les matériaux.

SOCLES

- L'apprenti tient compte de l'épaisseur des traits et du type des lignes.
- L'apprenti a indiqué l'ensemble des dimensions horizontales et verticales ainsi que les hauteurs requises dans les plans d'une manière majoritairement correcte.
- L'apprenti a rédigé les légendes des plans conformément aux indications généralement appliquées au sein de l'entreprise.
- L'apprenti a correctement attribué la majorité des matériaux.

4

L'apprenti est capable de déterminer des dimensions.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti sait déduire les dimensions à partir de plans (voies de circulation et/ou infrastructures et installations extérieures) et de coupes existants.

SOCLES

- L'apprenti a correctement déterminé la majorité des dimensions.

5

L'apprenti rédige des rapports hebdomadaires à propos des tâches effectuées et, une fois par semaine, il rédige un rap détaillé à propos d'une activité.

Note maximale: 18

INDICATEURS

- L'apprenti rédige un rapport hebdomadaire (sous forme de notes, avec la mention de l'activité, de l'heure, de la date et de la durée) faisant état des missions effectivement accomplies.
- L'apprenti assemble un portfolio conformément aux indications.
- L'apprenti rédige un rapport détaillé à propos d'une activité.

SOCLES

- L'apprenti a effectué les tâches/les activités indiquées dans le rapport.
- L'apprenti a correctement mentionné des données comme la date, l'heure, etc.
- L'apprenti a joint les plans dessinés.
- La représentation était propre et cohérente.
- Le portfolio était structuré et cohérent et il contenait l'ensemble des rapports et des plans des première, deuxième et troisième années de la formation.
- Le rapport comprenait une description détaillée et claire d'une activité effectuée pendant une semaine, l'apprenti ayant expliqué l'utilité de l'activité en question, décrit la recherche des informations et tiré des conclusions.

6

L'élève sait agir de manière respectueux et autonome.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'élève effectue ces tâches complétement et compréhensablement.
- L'élève participe activement à l'enseignement.
- Lélève se comporte avec respect et se tient aux règlements de l'école et de la classe.
- L'élève respecte tous les dates en relation avec l'école.

SOCLES

- L'élève a effectué la majorité de ces tâches complétement et compréhensablement.
- L'élève a participé activement à l'enseignement.
- Lélève s’est comporté avec respect et se tient aux règlement de l'école et de la classe.
- L'élève a en général respecté tous les dates en relation avec l'école.